

ROUBAIX

LILLE, 16, rue d'Angleterre — Grande-Rue, 84, ROUBAIX

Publicité :
Annonces : 10 lignes, 10 jours, 100 francs
Annonces : 10 lignes, 10 jours, 100 francs
Annonces : 10 lignes, 10 jours, 100 francs

DEPECHE DE LA NUIT

LA CHAMBRE

La corruption électorale

M. Riquarts, rapporteur expose que la loi ne peut voir les mesures libérales ; pour qu'il y ait corruption, il faut la fin de la promesse et le but d'influencer les électeurs. La Commission propose à la Commission de laisser les magistrats juges de l'instruction.

M. Charles Bot. — Et l'argent de la *Paris Française* ? Et l'argent que ces Dames nous donnent ?

La réponse arrive épinglée.

M. Ferrette. — Les fonds secrets... nous les connaissons bien !

Piqués au vif, un certain nombre de ministériels surmontent et commencent le bureau. Au milieu du bruit, on entend : moussard, moussard, moussard, moussard.

Le Président réunit à rétablir le calme, se qui permet à M. Colle, Galpin et Millereux de proposer quelques observations.

M. Waldack-Roubaux déclare qu'il n'y a pas lieu d'amender l'article 1er.

Les amendements de MM. Lacroix, Ohlstedt, Prache et Balthazar sont repoussés.

L'article 1er est adopté par 347 voix contre 115.

La Chambre adopte ensuite les articles 2 et 3.

Sur la demande de M. Bertrand et après pointage, l'article 4 est renvoyé à la commission par 252 voix contre 235.

La suite est renvoyée à aujourd'hui 2 h., et la séance est levée à 6 h. 35.

LE SENAT

M. Ch. Prévot s'oppose au rétablissement de l'article 13 (taxe sur les huiles minérales), disjoint par le Sénat; cette question est trop importante pour être réglée au cours de la discussion.

La disjonction est maintenue par 227 voix contre 93.

Le Sénat adopte sur l'article 14 un amendement de M. Gauthier, sur la circulation des vins dans les agglomérations de moins de 4,000 habitants.

Sur l'article 15 on adopte un amendement de M. Expert-Besançon, allouant aux préparateurs d'alcool dénaturé, selon la formule générale, 9 francs par hectolitre d'alcool pur soumis à la dénaturation.

Par voie d'amendement, M. Sagnat et Strauss demandent le rétablissement de l'article 17 (licence des marchands de vin), disjoint par la Commission.

M. Soudanot et Bouillies font de même pour l'article 18 (licence des brasseries).

Les deux articles sont rétablis et votés.

Les articles 19 et 20 sont adoptés.

Les articles 21 et 22, qui régissent la taxe des journaux, ont été éliminés par la Commission des finances.

M. Strauss demande le rétablissement de l'article 23, disjoint par le Sénat.

M. Rabier résume d'obtenir une partie de la réforme par voie d'amendement, mais M. Galliaux invoque les raisons budgétaires.

Le scrutin sur la disjonction donne lieu à pointage.

La disjonction est adoptée par 134 voix contre 133.

La séance est levée et renvoyée à ce matin 9 h. 30.

MORT de Cécil Rhodes

Londres. — Un obituaire reçu par la *British South-Africa Company* annonce que Cecil Rhodes est mort hier après-midi.

PETIT CALENDRIER

Jouir 17. — La Sainte-Cécile de Notre-Dame-de-la-Claye. — Ador. : Saint-Vaast (Solesmes), Marling (Filles de la Sagesse).
Soleil : lever 5 h. 32, coucher 6 h. 30. — Lune : lever 10 h. 10, coucher 7 h. 10.

Vendredi 18. — Vendred-Saint. — La Mort de Notre-Dame-de-la-Claye. — Ador. : Bachant, Ha, coucher.
Soleil : lever 5 h. 30, coucher 6 h. 30. — Lune : lever 11 h. 07, coucher 7 h. 43.

ILS CROIENT A JESUS-CHRIST

Les feuilles maçonniques de Lille annoncent des banquets gras organisés par divers Libres-Penseés pour le Vendredi-Saint.

Les organisateurs et les convives sont des gens qui certainement ont foi.

Ils croient que le Vendredi-Saint n'est pas un jour comme un autre.

Ils croient donc que celui qui est mort à pareil jour n'est pas non plus un homme comme un autre.

(Citoyens de la Librie-Pensée, vous croyez à Jésus-Christ !)

Mais c'est si dur de croire en Lui en ce L'année pas !

Si vous de croire en Lui en l'année !

Rappelez-vous les vers de Victor Hugo :

Vous qui pleurez,
Venez à ce Dieu, car Il pleure,
Venez à Lui, car Il souffre,
Venez à Lui, car Il meurt,
Venez à Lui, car Il demeure.

ROUBAIX

Les Bues de Roubaix

La rue de Roubaix nous amène tout naturellement à parler du Parc magnifique qui porte ce nom.

Le terrain confié en promesse publique, comprend ceux qui ont été exploités en 1847 par la ville de Roubaix et ceux qui étaient affectés à l'ancien canal de Roubaix, abandonné en raison des difficultés rencontrées dans le parcours de la partie souterraine à la hauteur de Barbière.

Dès le 20 juin 1892, la ville de Roubaix avait obtenu de l'Etat la concession d'utilité publique, de 50 hectares, pour l'établissement d'un canal de dérivation de la Seine, par le canal de Roubaix, en raison des difficultés rencontrées dans le parcours de la partie souterraine à la hauteur de Barbière.

Le 20 juin 1892, la ville de Roubaix avait obtenu de l'Etat la concession d'utilité publique, de 50 hectares, pour l'établissement d'un canal de dérivation de la Seine, par le canal de Roubaix, en raison des difficultés rencontrées dans le parcours de la partie souterraine à la hauteur de Barbière.

supérieur étendu de 15 hectares 80 ares, 60 centiares.

Cette acquisition a eu lieu par contrat passé devant M. le Préfet du Nord, le 29 juillet 1891, par lequel il a été acquis au profit de la ville de Roubaix, par un acte de cession, 15 hectares 80 ares, 60 centiares, situés sur le territoire de la commune de Roubaix, appartenant à M. le Duc de Nemours, et affectés à la culture de la vigne.

De ce terrain, 15 hectares 80 ares, 60 centiares, ont été affectés à la culture de la vigne. La différence de 15 hectares 80 ares, 60 centiares, a été affectée à la culture de la vigne.

Le terrain a été acquis au profit de la ville de Roubaix, par un acte de cession, 15 hectares 80 ares, 60 centiares, situés sur le territoire de la commune de Roubaix, appartenant à M. le Duc de Nemours, et affectés à la culture de la vigne.

Abonnement municipal. — Choix considérable.

Toutes les nouveautés chez **Marcellin, 3, rue du Bois.**

Les accidents de travail.

Un porteur de pain, Adolphe Maréchal, 18 ans, demeurant boulevard de la Confiance, rue des Fossés, blessé à la jambe droite, 4 jours de repos.

Une coiffeuse, Eugénie Bachelot, 46 ans, demeurant rue de l'Industrie, blessée à la main droite, 10 jours de repos.

Un ouvrier, Louis Motte, rue d'Alger, un fleur, Gustave Debove, 44 ans, demeurant rue Sainte-Eulébrie, 15, blessé au pied gauche, 8 jours de repos.

Un tisserand, Auguste Nassebas, 26 ans, demeurant rue de la Conférence, cour Debove, travaillant chez M. Protout, rue Henri, blessé à la main droite, 10 jours de repos.

Chez M. Fattal, rue Buffon, un apprenti, Pierre Durand, blessé au genou gauche, trois semaines de repos.

Un aide serrurier, Louis Masard, 15 ans, demeurant rue de l'Industrie, blessé à la main droite, 10 jours de repos.

Un aide serrurier, Louis Masard, 15 ans, demeurant rue de l'Industrie, blessé à la main droite, 10 jours de repos.

Etat-civil de Roubaix

Dragées et Boîtes pour BAPTÊMES
THOMAS FILS, 5, r. du Priez, la Gare, LILLE

Propos d'un Roubaisien

MAUVAISE FOI
L'Épâté public mercredi matin ces lignes :

D'autre part, le Croix, inconnu hier avec son habituel égoïsme, que cette grève servit quelque peu à la *Compagnie*, qui se servit de cette grève pour faire passer sur les pouvoirs publics et amener ainsi, à bref délai, l'immortalité par décret de la nouvelle convention.

C'est un échantillon de la mauvaise foi du journal égoïste.

Car le Croix n'a jamais écrit cela.

Mais voici ce que nous constatons :

D'autre part, on dit couramment que la *Compagnie* n'est pas obligée de voir autre est incongru.

Il y a deux ans que la proposition de la convention des tramways est votée par le Conseil municipal ; un rapport dans lequel condition et après quelle, énergique intervention de M. Eugène Motte, le 20 mars, pour sauvegarder les intérêts de la Ville.

Cette convention nouvelle attend toujours l'assentiment de la Ville.

Cette menace de grève ne peut que faire biter la solution de cette question pendante.

Où y a-t-il, dans ces lignes, l'insinuation que ce serait la *Compagnie* qui aurait formé la grève ?

Si la bonne foi était basée du reste de la lettre, ce n'est pas dans les colonnes de l'Épâté qui faudrait aller chercher.

Nous ne demandons pas ce journal de défense républicaine à s'insérer la *Compagnie* ; nous lui demandons seulement de la combattre avec des armes loyales, et non par des moyens malpropres, comme celui que nous venons de signaler.

Le Huron

PAROISSE SAINT-MARCEL

Paroisse Saint-Marcel. — C'est ce soir à huit heures que se fera la bénédiction du feu, le sermon de la Passion et le chant du *Stabat Mater*.

PAROISSE NOTRE-DAME

Paroisse Notre-Dame. — Le sermon de la Passion aura lieu demain soir, vendredi, à 8 heures.

PAROISSE SAINT-PIERRE

Paroisse Saint-Pierre. — C'est ce soir à huit heures que se fera la bénédiction du feu, le sermon de la Passion et le chant du *Stabat Mater*.

PAROISSE SAINT-ETIENNE

Paroisse Saint-Etienne. — C'est ce soir à huit heures que se fera la bénédiction du feu, le sermon de la Passion et le chant du *Stabat Mater*.

PAROISSE SAINT-JACQUES

Paroisse Saint-Jacques. — C'est ce soir à huit heures que se fera la bénédiction du feu, le sermon de la Passion et le chant du *Stabat Mater*.

PAROISSE SAINT-ROCH

Paroisse Saint-Roch. — C'est ce soir à huit heures que se fera la bénédiction du feu, le sermon de la Passion et le chant du *Stabat Mater*.

WATTELOS

Conseil municipal

Le Conseil municipal de Wattrelos s'est réuni hier à huit heures du soir, sous la présidence de M. L. Caron, maire. Le conseil était composé de MM. L. Caron, maire, J. B. Quennoy, Dubois, Desfontaines, exécutés : M. L. Caron, L. Caron, L. Caron.

M. H. Labbe est nommé secrétaire et lit le procès-verbal de la séance du 2 février, qui est adopté sans observation.

Le Conseil a accepté la proposition de la *Compagnie* de la construction d'une maison de maître à l'école de Wattrelos et d'un crédit de 8,327 francs pour la construction de cette maison, le montant des dépenses de cette maison, le montant des dépenses de cette maison, le montant des dépenses de cette maison.

M. L. Caron a demandé que le Conseil municipal approuve le projet de la *Compagnie* de la construction d'une maison de maître à l'école de Wattrelos et d'un crédit de 8,327 francs pour la construction de cette maison, le montant des dépenses de cette maison, le montant des dépenses de cette maison, le montant des dépenses de cette maison.

TOURGOING

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

Un ouvrier blessé. — Mercredi 17 heures, un incendie s'est déclaré dans la filature de coton de M. Duverlier-Wallone, rue du Tilleul. Les ouvriers et ouvrières étaient au travail. Tout à coup, une flamme s'éleva du métier n° 6, au 2^e étage de l'établissement. Surprises, les ouvrières prirent la fuite en poussant des cris. Un rattacheur, plus courageux, arrêta le feu et le voulut éteindre avec les brigandons et le voulut saisir et comprimer la partie de coton qui brûlait. Mais lui en prit car le métier s'était remis en marche, il eut le corps comprimé entre le chariot et le porteur.

Retiré par des camarades il fut transporté dans le couloir et revêtu d'une chemise. Le docteur L'ouvrier blessé, Jules Guillemet, 43 ans, demeurant rue de l'Étoile, a porté les contusions à la hanche gauche, à la jambe droite et à la cheville gauche. Une quinzaine de jours de repos lui seront nécessaires.

TOURGOING

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

Un ouvrier blessé. — Mercredi 17 heures, un incendie s'est déclaré dans la filature de coton de M. Duverlier-Wallone, rue du Tilleul. Les ouvriers et ouvrières étaient au travail. Tout à coup, une flamme s'éleva du métier n° 6, au 2^e étage de l'établissement. Surprises, les ouvrières prirent la fuite en poussant des cris. Un rattacheur, plus courageux, arrêta le feu et le voulut éteindre avec les brigandons et le voulut saisir et comprimer la partie de coton qui brûlait. Mais lui en prit car le métier s'était remis en marche, il eut le corps comprimé entre le chariot et le porteur.

Retiré par des camarades il fut transporté dans le couloir et revêtu d'une chemise. Le docteur L'ouvrier blessé, Jules Guillemet, 43 ans, demeurant rue de l'Étoile, a porté les contusions à la hanche gauche, à la jambe droite et à la cheville gauche. Une quinzaine de jours de repos lui seront nécessaires.

TOURGOING

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

Un ouvrier blessé. — Mercredi 17 heures, un incendie s'est déclaré dans la filature de coton de M. Duverlier-Wallone, rue du Tilleul. Les ouvriers et ouvrières étaient au travail. Tout à coup, une flamme s'éleva du métier n° 6, au 2^e étage de l'établissement. Surprises, les ouvrières prirent la fuite en poussant des cris. Un rattacheur, plus courageux, arrêta le feu et le voulut éteindre avec les brigandons et le voulut saisir et comprimer la partie de coton qui brûlait. Mais lui en prit car le métier s'était remis en marche, il eut le corps comprimé entre le chariot et le porteur.

Retiré par des camarades il fut transporté dans le couloir et revêtu d'une chemise. Le docteur L'ouvrier blessé, Jules Guillemet, 43 ans, demeurant rue de l'Étoile, a porté les contusions à la hanche gauche, à la jambe droite et à la cheville gauche. Une quinzaine de jours de repos lui seront nécessaires.

TOURGOING

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

Un ouvrier blessé. — Mercredi 17 heures, un incendie s'est déclaré dans la filature de coton de M. Duverlier-Wallone, rue du Tilleul. Les ouvriers et ouvrières étaient au travail. Tout à coup, une flamme s'éleva du métier n° 6, au 2^e étage de l'établissement. Surprises, les ouvrières prirent la fuite en poussant des cris. Un rattacheur, plus courageux, arrêta le feu et le voulut éteindre avec les brigandons et le voulut saisir et comprimer la partie de coton qui brûlait. Mais lui en prit car le métier s'était remis en marche, il eut le corps comprimé entre le chariot et le porteur.

Retiré par des camarades il fut transporté dans le couloir et revêtu d'une chemise. Le docteur L'ouvrier blessé, Jules Guillemet, 43 ans, demeurant rue de l'Étoile, a porté les contusions à la hanche gauche, à la jambe droite et à la cheville gauche. Une quinzaine de jours de repos lui seront nécessaires.

TOURGOING

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

Un ouvrier blessé. — Mercredi 17 heures, un incendie s'est déclaré dans la filature de coton de M. Duverlier-Wallone, rue du Tilleul. Les ouvriers et ouvrières étaient au travail. Tout à coup, une flamme s'éleva du métier n° 6, au 2^e étage de l'établissement. Surprises, les ouvrières prirent la fuite en poussant des cris. Un rattacheur, plus courageux, arrêta le feu et le voulut éteindre avec les brigandons et le voulut saisir et comprimer la partie de coton qui brûlait. Mais lui en prit car le métier s'était remis en marche, il eut le corps comprimé entre le chariot et le porteur.

Retiré par des camarades il fut transporté dans le couloir et revêtu d'une chemise. Le docteur L'ouvrier blessé, Jules Guillemet, 43 ans, demeurant rue de l'Étoile, a porté les contusions à la hanche gauche, à la jambe droite et à la cheville gauche. Une quinzaine de jours de repos lui seront nécessaires.

TOURGOING

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

Un ouvrier blessé. — Mercredi 17 heures, un incendie s'est déclaré dans la filature de coton de M. Duverlier-Wallone, rue du Tilleul. Les ouvriers et ouvrières étaient au travail. Tout à coup, une flamme s'éleva du métier n° 6, au 2^e étage de l'établissement. Surprises, les ouvrières prirent la fuite en poussant des cris. Un rattacheur, plus courageux, arrêta le feu et le voulut éteindre avec les brigandons et le voulut saisir et comprimer la partie de coton qui brûlait. Mais lui en prit car le métier s'était remis en marche, il eut le corps comprimé entre le chariot et le porteur.

Retiré par des camarades il fut transporté dans le couloir et revêtu d'une chemise. Le docteur L'ouvrier blessé, Jules Guillemet, 43 ans, demeurant rue de l'Étoile, a porté les contusions à la hanche gauche, à la jambe droite et à la cheville gauche. Une quinzaine de jours de repos lui seront nécessaires.

TOURGOING

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

Un ouvrier blessé. — Mercredi 17 heures, un incendie s'est déclaré dans la filature de coton de M. Duverlier-Wallone, rue du Tilleul. Les ouvriers et ouvrières étaient au travail. Tout à coup, une flamme s'éleva du métier n° 6, au 2^e étage de l'établissement. Surprises, les ouvrières prirent la fuite en poussant des cris. Un rattacheur, plus courageux, arrêta le feu et le voulut éteindre avec les brigandons et le voulut saisir et comprimer la partie de coton qui brûlait. Mais lui en prit car le métier s'était remis en marche, il eut le corps comprimé entre le chariot et le porteur.

Retiré par des camarades il fut transporté dans le couloir et revêtu d'une chemise. Le docteur L'ouvrier blessé, Jules Guillemet, 43 ans, demeurant rue de l'Étoile, a porté les contusions à la hanche gauche, à la jambe droite et à la cheville gauche. Une quinzaine de jours de repos lui seront nécessaires.

TOURGOING

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

Un ouvrier blessé. — Mercredi 17 heures, un incendie s'est déclaré dans la filature de coton de M. Duverlier-Wallone, rue du Tilleul. Les ouvriers et ouvrières étaient au travail. Tout à coup, une flamme s'éleva du métier n° 6, au 2^e étage de l'établissement. Surprises, les ouvrières prirent la fuite en poussant des cris. Un rattacheur, plus courageux, arrêta le feu et le voulut éteindre avec les brigandons et le voulut saisir et comprimer la partie de coton qui brûlait. Mais lui en prit car le métier s'était remis en marche, il eut le corps comprimé entre le chariot et le porteur.

Retiré par des camarades il fut transporté dans le couloir et revêtu d'une chemise. Le docteur L'ouvrier blessé, Jules Guillemet, 43 ans, demeurant rue de l'Étoile, a porté les contusions à la hanche gauche, à la jambe droite et à la cheville gauche. Une quinzaine de jours de repos lui seront nécessaires.

TOURGOING

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

Un ouvrier blessé. — Mercredi 17 heures, un incendie s'est déclaré dans la filature de coton de M. Duverlier-Wallone, rue du Tilleul. Les ouvriers et ouvrières étaient au travail. Tout à coup, une flamme s'éleva du métier n° 6, au 2^e étage de l'établissement. Surprises, les ouvrières prirent la fuite en poussant des cris. Un rattacheur, plus courageux, arrêta le feu et le voulut éteindre avec les brigandons et le voulut saisir et comprimer la partie de coton qui brûlait. Mais lui en prit car le métier s'était remis en marche, il eut le corps comprimé entre le chariot et le porteur.

Retiré par des camarades il fut transporté dans le couloir et revêtu d'une chemise. Le docteur L'ouvrier blessé, Jules Guillemet, 43 ans, demeurant rue de l'Étoile, a porté les contusions à la hanche gauche, à la jambe droite et à la cheville gauche. Une quinzaine de jours de repos lui seront nécessaires.

TOURGOING

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

Un ouvrier blessé. — Mercredi 17 heures, un incendie s'est déclaré dans la filature de coton de M. Duverlier-Wallone, rue du Tilleul. Les ouvriers et ouvrières étaient au travail. Tout à coup, une flamme s'éleva du métier n° 6, au 2^e étage de l'établissement. Surprises, les ouvrières prirent la fuite en poussant des cris. Un rattacheur, plus courageux, arrêta le feu et le voulut éteindre avec les brigandons et le voulut saisir et comprimer la partie de coton qui brûlait. Mais lui en prit car le métier s'était remis en marche, il eut le corps comprimé entre le chariot et le porteur.

Retiré par des camarades il fut transporté dans le couloir et revêtu d'une chemise. Le docteur L'ouvrier blessé, Jules Guillemet, 43 ans, demeurant rue de l'Étoile, a porté les contusions à la hanche gauche, à la jambe droite et à la cheville gauche. Une quinzaine de jours de repos lui seront nécessaires.

TOURGOING

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

Un ouvrier blessé. — Mercredi 17 heures, un incendie s'est déclaré dans la filature de coton de M. Duverlier-Wallone, rue du Tilleul. Les ouvriers et ouvrières étaient au travail. Tout à coup, une flamme s'éleva du métier n° 6, au 2^e étage de l'établissement. Surprises, les ouvrières prirent la fuite en poussant des cris. Un rattacheur, plus courageux, arrêta le feu et le voulut éteindre avec les brigandons et le voulut saisir et comprimer la partie de coton qui brûlait. Mais lui en prit car le métier s'était remis en marche, il eut le corps comprimé entre le chariot et le porteur.

Retiré par des camarades il fut transporté dans le couloir et revêtu d'une chemise. Le docteur L'ouvrier blessé, Jules Guillemet, 43 ans, demeurant rue de l'Étoile, a porté les contusions à la hanche gauche, à la jambe droite et à la cheville gauche. Une quinzaine de jours de repos lui seront nécessaires.

TOURGOING

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

TOURGOING

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

Un ouvrier blessé. — Mercredi 17 heures, un incendie s'est déclaré dans la filature de coton de M. Duverlier-Wallone, rue du Tilleul. Les ouvriers et ouvrières étaient au travail. Tout à coup, une flamme s'éleva du métier n° 6, au 2^e étage de l'établissement. Surprises, les ouvrières prirent la fuite en poussant des cris. Un rattacheur, plus courageux, arrêta le feu et le voulut éteindre avec les brigandons et le voulut saisir et comprimer la partie de coton qui brûlait. Mais lui en prit car le métier s'était remis en marche, il eut le corps comprimé entre le chariot et le porteur.

Retiré par des camarades il fut transporté dans le couloir et revêtu d'une chemise. Le docteur L'ouvrier blessé, Jules Guillemet, 43 ans, demeurant rue de l'Étoile, a porté les contusions à la hanche gauche, à la jambe droite et à la cheville gauche. Une quinzaine de jours de repos lui seront nécessaires.

TOURGOING

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

Un ouvrier blessé. — Mercredi 17 heures, un incendie s'est déclaré dans la filature de coton de M. Duverlier-Wallone, rue du Tilleul. Les ouvriers et ouvrières étaient au travail. Tout à coup, une flamme s'éleva du métier n° 6, au 2^e étage de l'établissement. Surprises, les ouvrières prirent la fuite en poussant des cris. Un rattacheur, plus courageux, arrêta le feu et le voulut éteindre avec les brigandons et le voulut saisir et comprimer la partie de coton qui brûlait. Mais lui en prit car le métier s'était remis en marche, il eut le corps comprimé entre le chariot et le porteur.

Retiré par des camarades il fut transporté dans le couloir et revêtu d'une chemise. Le docteur L'ouvrier blessé, Jules Guillemet, 43 ans, demeurant rue de l'Étoile, a porté les contusions à la hanche gauche, à la jambe droite et à la cheville gauche. Une quinzaine de jours de repos lui seront nécessaires.

TOURGOING

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

Un ouvrier blessé. — Mercredi 17 heures, un incendie s'est déclaré dans la filature de coton de M. Duverlier-Wallone, rue du Tilleul. Les ouvriers et ouvrières étaient au travail. Tout à coup, une flamme s'éleva du métier n° 6, au 2^e étage de l'établissement. Surprises, les ouvrières prirent la fuite en poussant des cris. Un rattacheur, plus courageux, arrêta le feu et le voulut éteindre avec les brigandons et le voulut saisir et comprimer la partie de coton qui brûlait. Mais lui en prit car le métier s'était remis en marche, il eut le corps comprimé entre le chariot et le porteur.

Retiré par des camarades il fut transporté dans le couloir et revêtu d'une chemise. Le docteur L'ouvrier blessé, Jules Guillemet, 43 ans, demeurant rue de l'Étoile, a porté les contusions à la hanche gauche, à la jambe droite et à la cheville gauche. Une quinzaine de jours de repos lui seront nécessaires.

TOURGOING

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

Un ouvrier blessé. — Mercredi 17 heures, un incendie s'est déclaré dans la filature de coton de M. Duverlier-Wallone, rue du Tilleul. Les ouvriers et ouvrières étaient au travail. Tout à coup, une flamme s'éleva du métier n° 6, au 2^e étage de l'établissement. Surprises, les ouvrières prirent la fuite en poussant des cris. Un rattacheur, plus courageux, arrêta le feu et le voulut éteindre avec les brigandons et le voulut saisir et comprimer la partie de coton qui brûlait. Mais lui en prit car le métier s'était remis en marche, il eut le corps comprimé entre le chariot et le porteur.

Retiré par des camarades il fut transporté dans le couloir et revêtu d'une chemise. Le docteur L'ouvrier blessé, Jules Guillemet, 43 ans, demeurant rue de l'Étoile, a porté les contusions à la hanche gauche, à la jambe droite et à la cheville gauche. Une quinzaine de jours de repos lui seront nécessaires.

TOURGOING

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

Un ouvrier blessé. — Mercredi 17 heures, un incendie s'est déclaré dans la filature de coton de M. Duverlier-Wallone, rue du Tilleul. Les ouvriers et ouvrières étaient au travail. Tout à coup, une flamme s'éleva du métier n° 6, au 2^e étage de l'établissement. Surprises, les ouvrières prirent la fuite en poussant des cris. Un rattacheur, plus courageux, arrêta le feu et le voulut éteindre avec les brigandons et le voulut saisir et comprimer la partie de coton qui brûlait. Mais lui en prit car le métier s'était remis en marche, il eut le corps comprimé entre le chariot et le porteur.

Retiré par des camarades il fut transporté dans le couloir et revêtu d'une chemise. Le docteur L'ouvrier blessé, Jules Guillemet, 43 ans, demeurant rue de l'Étoile, a porté les contusions à la hanche gauche, à la jambe droite et à la cheville gauche. Une quinzaine de jours de repos lui seront nécessaires.

TOURGOING

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

Un ouvrier blessé. — Mercredi 17 heures, un incendie s'est déclaré dans la filature de coton de M. Duverlier-Wallone, rue du Tilleul. Les ouvriers et ouvrières étaient au travail. Tout à coup, une flamme s'éleva du métier n° 6, au 2^e étage de l'établissement. Surprises, les ouvrières prirent la fuite en poussant des cris. Un rattacheur, plus courageux, arrêta le feu et le voulut éteindre avec les brigandons et le voulut saisir et comprimer la partie de coton qui brûlait. Mais lui en prit car le métier s'était remis en marche, il eut le corps comprimé entre le chariot et le porteur.

Retiré par des camarades il fut transporté dans le couloir et revêtu d'une chemise. Le docteur L'ouvrier blessé, Jules Guillemet, 43 ans, demeurant rue de l'Étoile, a porté les contusions à la hanche gauche, à la jambe droite et à la cheville gauche. Une quinzaine de jours de repos lui seront nécessaires.

TOURGOING

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

TOURGOING

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

Un ouvrier blessé. — Mercredi 17 heures, un incendie s'est déclaré dans la filature de coton de M. Duverlier-Wallone, rue du Tilleul. Les ouvriers et ouvrières étaient au travail. Tout à coup, une flamme s'éleva du métier n° 6, au 2^e étage de l'établissement. Surprises, les ouvrières prirent la fuite en poussant des cris. Un rattacheur, plus courageux, arrêta le feu et le voulut éteindre avec les brigandons et le voulut saisir et comprimer la partie de coton qui brûlait. Mais lui en prit car le métier s'était remis en marche, il eut le corps comprimé entre le chariot et le porteur.

Retiré par des camarades il fut transporté dans le couloir et revêtu d'une chemise. Le docteur L'ouvrier blessé, Jules Guillemet, 43 ans, demeurant rue de l'Étoile, a porté les contusions à la hanche gauche, à la jambe droite et à la cheville gauche. Une quinzaine de jours de repos lui seront nécessaires.

TOURGOING

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

Un ouvrier blessé. — Mercredi 17 heures, un incendie s'est déclaré dans la filature de coton de M. Duverlier-Wallone, rue du Tilleul. Les ouvriers et ouvrières étaient au travail. Tout à coup, une flamme s'éleva du métier n° 6, au 2^e étage de l'établissement. Surprises, les ouvrières prirent la fuite en poussant des cris. Un rattacheur, plus courageux, arrêta le feu et le voulut éteindre avec les brigandons et le voulut saisir et comprimer la partie de coton qui brûlait. Mais lui en prit car le métier s'était remis en marche, il eut le corps comprimé entre le chariot et le porteur.

Retiré par des camarades il fut transporté dans le couloir et revêtu d'une chemise. Le docteur L'ouvrier blessé, Jules Guillemet, 43 ans, demeurant rue de l'Étoile, a porté les contusions à la hanche gauche, à la jambe droite et à la cheville gauche. Une quinzaine de jours de